

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. II No 1

Montréal, Janvier 1896

50 cts par an

Les Beaux-Arts au Canada

L'article 1er des Statuts de notre Société dit textuellement. "L'Alliance Nationale a pour but l'Union des Catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et *moraux*"; Et dans l'article 2, les Statuts ajoutent: "pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants: Aider mutuellement et *moralement* ses membres..."

Nous avons souligné avec intention l'aide *moral* que la Société entend donner à chacun de ses membres. Dans cet ordre d'idées, il nous a semblé que notre *Revue* était un des meilleurs moyens d'action pour remplir la mission que s'était donnée l'Alliance Nationale. Etudier les modèles littéraires que nous fournissent les grands écrivains de la France, non seulement les anciens classiques, mais les modernes et les contemporains, en faisant un choix scrupuleux des sujets, est déjà un grand secours pour augmenter chez nos membres l'amour de notre belle langue française. Mais il faut aussi étendre le champ de nos connaissances et, pour cela, signaler les progrès que le Canada tend à faire chaque jour dans la voie des beaux-arts, peinture et musique.

A nos yeux, il est très important de développer chez les Canadiens-français le goût des Beaux-Arts. Nous possédons, comme on l'a si bien dit, des aptitudes spéciales pour tout ce qui touche aux choses artistiques. C'est un don que nous tenons de notre origine et si nous voulons perfectionner ces aptitudes naturelles, nous pouvons, par l'étude constante des modèles, par un travail acharné, produire des artistes. Les commentaires sont toujours pénibles, mais avec de la persévérance, il n'est pas d'obstacle qui ne puisse être franchi.

Dans la peinture ou mieux dans le dessin

qui en est un des premiers éléments, on remarque une émulation de bonne augure. Il y a déjà vingt-cinq ans environ qu'un cours de dessin a été organisé à Montréal par le Conseil des Arts et Manufactures, mais en fait, ce n'est que depuis trois ou quatre ans que ce cours produit des effets appréciables. Il compte maintenant 130 élèves. Le professeur, M. Dyonnet, bien connu à Montréal a su, par l'attrait de son enseignement, stimuler le zèle de ses élèves et leur faire partager l'amour dont il est animé pour les beautés de cet art. Ce n'est plus devant un groupe de quelques disciples plus ou moins distraits qu'il développe les règles du dessin. C'est en face de jeunes gens attentifs et appliqués qu'il fait chaque soir son cours au Monument National et on a pu se convaincre des résultats obtenus à l'exposition qui a eu lieu au mois d'avril dernier. Le nombre des récompenses accordées était limité et certes aucune mesure n'était plus sage. Les prix donnés acquièrent par là même une valeur sérieuse. Mentionnons également au Monument National le cours de modelage professé par notre savant sculpteur P. Hébert qui réunit autour de lui 20 élèves, chiffre important.

Ajoutons aussi que, dans l'école de dessin mise à la disposition des jeunes filles par *La Société des Art* rue Notre-Dame, école dirigée encore par M. Dyonnet, on compte près de 85 élèves assidues aux leçons du professeur.

Voilà, on peut le dire, une pépinière d'artistes. Mais on sait que sur le nombre, hélas, il y a peu d'élus. Ceci n'importe guère, car ceux ou celles qui ne parviendront à mériter le nom d'artistes, auront cependant acquis des notions qui leur permettront de juger d'apprécier sainement les dessins, les aquarelles et les tableaux qu'ils auront l'occasion de voir dans les musées ou dans les expositions.

En fait, ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont les points de comparaison, lorsqu'on possède la connaissance des principes. Montréal n'a pas encore de galerie de tableaux digne de ce nom. Ce que l'on peut voir au Philipp Square est bien incomplet et bien imparfait. La création d'une musée s'impose en cette ville et il faut espérer que cette grave lacune sera prochainement comblée.

En attendant qu'il en soit ainsi, on est trop heureux de profiter des quelques exhibitions que l'on doit à la générosité de certains amateurs qui, dans l'intérêt public, consentent à mettre sous les regards de la foule les œuvres d'art qu'ils ont le bonheur de posséder.

Au mois de novembre dernier, il y avait une exposition de ce genre à l'*Art Association*.

Elle ne comprenait que quatre-vingts toiles, mais pour la plupart des œuvres de maîtres ou du moins d'artistes connus et elle pouvait donner à l'observateur attentif une idée de certaines écoles dignes d'étude.

Dans les tableaux anciens, l'école hollandaise avait quelques bon spécimens. Peter de Hoch, Franz Hals, Nicolas Maas fournissaient l'occasion de voir avec quelle conscience, quelle fermeté de dessin et quelle étude finie peignaient les artistes de cette époque.

Dans l'école française, il y avait une toile d'une grande valeur, d'un des maîtres du paysage, le célèbre "orage d'été" de Troyon. L'heureux possesseur de cette œuvre magistrale avait bien voulu s'en dessaisir un instant pour donner à l'Exposition plus de relief et certes on doit en être reconnaissant. Ce paysage, un des meilleurs de Troyon, est peint avec une vigueur rare et une puissance de vérité dans les tons admirables. En face de ce tableau, un débutant peut se rendre compte par quels procédés l'artiste est parvenu à donner tant de force et d'éclat à sa lumière. Signalons aussi quelques toiles de Ribot, de Roybert, un charmant Decamps et enfin quelque spécimens, non sans mérite, de la nouvelle école impressionniste qui se distingue par un étrange abus des couleurs.

Nous ne devons pas oublier les tableaux appartenant à l'école anglaise qui avait là, pour la représenter, plusieurs Reynolds et Gainsborough, et surtout pour les amateurs de paysages divers Constable fournissant de bons sujets d'étude.

Cette exposition a-t-elle été visitée par un grand nombre d'élèves? C'est là une question à laquelle il nous est difficile de répondre. A vrai dire, c'est le point important.

Nous craignons qu'on s'y soit peu rendu. Aussi, au lieu de ces expositions temporaires, que telle ou telle raison empêche de voir, estimons-nous qu'il serait préférable de posséder un musée, formant une exhibition permanente, dont l'entrée, gratuite pour les élèves de dessin, les attireraient à venir contempler les œuvres des maîtres et leur inspirerait le goût des arts.

C'est une réforme que la ville de Montréal doit réaliser incessamment dans l'intérêt de tous. Elle répondra ainsi à un besoin urgent et établira un vrai courant artistique dont la manifestation se révèle sous nos yeux avec un entrain surprenant auquel nous applaudissons de grand cœur.

Dans un prochain article, nous parlerons des progrès réalisés dans l'art de la musique en Canada.

L'Assurance sur la Vie

Nous extrayons d'un article remarquable sur les Sociétés d'Assurances paru dans la *Revue des Deux Mondes*, recueil considérable qui tient en France la première place, le passage suivant où nos lecteurs trouveront des renseignements précieux et de nature à les éclairer sur les services rendus par nos Sociétés de Bienfaisance qui ont un point commun avec les Sociétés du genre de celles dont parle l'auteur de cette étude.

En effet, ce qui est dit, dans cet article, des Sociétés d'Assurances, s'applique avec plus de force encore aux Sociétés de Secours Mutuels Canadiennes organisées sur des bases solides. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que si les classes aisées peuvent trouver des avantages dans les assurances, les classes laborieuses en rencontreront de plus grands encore dans les Sociétés de Secours Mutuels qui leur permettent de bénéficier d'un système d'administration beaucoup moins dispendieux et des facilités de paiement fractionnés.

"Les souscriptions, pour les Sociétés d'Assurances sur la Vie, atteignent 7 millions en 1860; en 1865, quoique les concurrents se fussent multipliés, elles dépassent 30 millions; elles arrivèrent à 60 millions en 1889. Economistes, mathématiciens, romanciers, journalistes, s'occupèrent des assurances; une revue mensuelle était fondée, puis une librairie spéciale, dont le catalogue grossissait chaque mois. Les capitaux souscrits par l'ensemble des compagnies depuis leur fondation jusqu'en 1859 étaient de 354 millions; en 1880, les contrats étaient au nombre de 400,000, et les capitaux se chiffraient à 4 milliards. A la fin de l'année dernière, ils s'élevaient à 10 milliards et demi; les assurances en cours, à cette date, dans les dix-huit sociétés françaises, montaient à 3 milliards 550 millions, les rentes viagères à plus de 53 millions.

“S'il a fallu, comme on voit, presque trois quarts de siècle pour que les générations nouvelles comprissent la portée de cette arithmétique de la mortalité, elle est aujourd'hui solidement assise sur ses bases scientifiques, dont le propre est d'affranchir l'assuré des risques qu'il redoute, pour les transformer à l'assureur, qui les recueille, les pèse, les classe dans ses cartons, où ils deviennent sans danger par leur nombre même, leur division, leur équilibre. Ces bureaux, où griffonnent paisiblement des employés sédentaires, sont un laboratoire de confection et de vente d'un vaccin contre le hasard. Cette expression, angoissée d'espérance ou de crainte, qui si souvent revient sur nos lèvres : “Si le hasard veut...” est-il donc possible qu'elle disparaisse? Le dieu Hasard, l'ancienne Fortuna, capricieux et rebelle par définition à tout calcul, cessera-t-il d'en faire à sa volonté? Les hommes du XXe siècle parviendront-ils à le mettre en cage, à le domestiquer comme les autres forces de la nature, indomptées naguère que les hommes du XIXe siècle ont su réduire en esclavage? Toujours est-il que l'assurance sur la vie a su quelque peu l'apprivoiser, surprendre quelques-uns de ses secrets, et l'opposant à lui-même, de cinquante mille hasards contraires tirer un millier de certitudes.

“C'est là toute l'économie des combinaisons presque innombrables qui garantissent à celui-ci un héritage pour les siens, à celui-là une fortune pour lui-même, ou une dot pour ses enfants, ou un gage pour ses créanciers; les sommes et les revenus devront être payés, suivant le gré de chacun, aux uns en cas de vie, aux autres en cas de mort, à moins qu'ils ne préfèrent stipuler une échéance fixe, qu'ils soient morts ou vivants. Toutes les suppositions sont possibles, tous les types d'arrangements sont acceptables, tellement la machine à assurer se prête docile et comme flexible, à tous les mouvements que l'on exige d'elle. Les deux branches auxquelles se rattachent les divers contrats,—Assurances en cas de vie ou en cas de décès,—ont ceci de commun que le dernier soupir des intéressés amène toujours la liquidation de leur engagement et met fin au paiement de leurs cotisations; ce qu'on exprime par cette formule. “En assurance sur la vie, la mort libère.”

L'assurance en cas de décès, dite de “vie entière,” la plus connue, la plus féconde, a pour objet la constitution immédiate du patrimoine de la famille. Elle s'adresse à la classe immense des maris et des pères qui vi-

vent plus ou moins largement, au jour le jour, du produit de leur travail : toute la force intellectuelle de la nation, tous ceux qui sont en train de grandir. La disparition du chef serait pour la femme et les enfants le signal de la décadence, le bail résilié, le mobilier vendu, les serviteurs congédiés, les éducations interrompues, la ruine greffée sur le deuil. L'individu qui, placé dans cette situation périlleuse, n'assure pas aux siens, par des primes annuelles, un capital payable à sa mort, est aujourd'hui une exception coupable.

L'épargne ne remplit pas le même rôle : en versant au commencement de chaque année un millier de francs d'assurance, l'homme de 30 ans garantit dès le premier jour à ses héritiers plus de 40,000 francs. Il lui faudrait 24 ans pour amasser une somme équivalente, en économisant 1000 francs par an, qu'il placerait à intérêts composés au taux de 4 pour 100. Qui donc ose se flatter d'avoir devant lui 24 ans de vie? Durant cette période de 24 années, sur 100 jeunes gens âgés aujourd'hui de 30 ans, il en mourra 57. Qui peut avoir la certitude d'être parmi les survivants? Un calcul analogue est faisable à tous les âges, avec cette nuance qu'à 45 ans par exemple une prime de 1000 francs n'assure plus tout à fait 25,000 francs, et que pour épargner ce capital dans les mêmes conditions que ci-dessus, 18 années devraient suffire. Mais à 45 ans, on est depuis longtemps engagé sur le mauvais versant de la vie, celui de la descente, de plus en plus rapide et fertile en chutes. A deux sur trois seulement,—68 pour 100,—parmi ces hommes de 45 ans, il sera donné de passer encore 18 ans sur la terre.

“Je n'envisage pas seulement le chiffre des capitaux assurés,—qui sont en France de 3 milliards et demi, alors qu'ils atteignent 5 milliards en Allemagne, 16 milliards en Angleterre et 30 milliards aux Etats-Unis,—mais surtout le nombre des polices, pour constater que la formation de la fortune par la mise en commun des risques a peu pénétré dans notre démocratie. Proportionnellement à la population, il y a chez nous deux fois moins d'assurés qu'en Allemagne, Suisse, Danemark ou Norvège, trois fois moins qu'en Autriche, en Belgique ou en Hollande. Avec l'Angleterre, aucune comparaison n'est possible; les rentes viagères y sont peu usitées : toutes les compagnies ensemble n'ont pas de ce chef plus de 23,000 clients, auxquels est due une annuité totale de 26 millions, tandis qu'en France les sociétés pri-

vées, jointes à la caisse nationale, servent 85 millions de francs à 230,000 rentiers. Mais pour les assurances de capitaux, sous les formes multiples, notre pays, sur 1000 habitants, ne possède que 7 assurés ; la Grande-Bretagne en compte 360, plus du tiers de la population ; 14 millions et demi d'individus. Deux sortes de compagnies y fonctionnent : ordinaires ou industrielles. Les premières ont 1,200,000 clients, auxquels elles garantissent 18 milliards. Les secondes ont quatre fois moins de capitaux et onze fois moins de clients ; 13,200,000 assurés pour 3 milliards 200 millions. Le capital moyen des premiers est de 10,500 francs, celui des seconds est de 235 francs. La valeur est bien minime encore, le résultat moral est immense. En six ans, de 1887 à 1893, le nombre des petits assurés a passé de 9 à 13 millions d'âmes. Que le mouvement continue, et dans moins de vingt ans les liens d'une prévoyance mutuelle uniront, au-delà du détroit, la presque totalité des citoyens. L'Angleterre aura su réaliser par le jeu spontané de la liberté ce que l'Allemagne et l'Autriche cherchent à obtenir péniblement par la main de l'Etat : l'assurance universelle ; le régime où tout travailleur dès le premier jour de la jeunesse jouira de ce luxe inaccessible à ses pères, la certitude du lendemain ; où l'ouvrier ne luttera plus dans la condition du sauvage primitif, dépendant de sa chasse et de sa pêche quotidienne, victime du besoin le jour où elles ne lui fournissent pas d'aliments.

« Jamais nos contemporains ne se pénétrèrent assez de cette vérité mathématique : qu'avec tout le superflu du riche, si exactement rogné qu'on le suppose, il n'y a pas de quoi constituer le nécessaire, à plus forte raison, l'aisance du pauvre. C'est la grande vertu de l'assurance de chercher le supplément de bien-être, auquel chacun a le droit de tendre, non dans le dépouillement chimérique de quelques-uns, mais dans l'aménagement plus fécond, dans la trituration plus savante des ressources générales. Le succès en Angleterre des "compagnies industrielles" nom donné à celles qui s'occupent exclusivement des petits capitaux, est venu de ce qu'elles ont imaginé l'assurance à primes hebdomadaires de 10 centimes. Ce mode d'encaissement, le détail infini d'un mécanisme aussi émietté engendre de terribles frais généraux, presque triples de ceux des compagnies ordinaires. C'est le grave défaut d'un système encore bien récent. Il est nécessaire que par des améliorations progressives, il puisse disparaître ou s'atténuer.

« Il est nécessaire de bien connaître le procédé suivi par l'établissement des primes, ce que l'on pourrait appeler le "secret de fabrication" s'il s'agissait d'une industrie moins publique. Les tables de mortalité ont révélé aux compagnies les chances que l'homme, à chaque âge, avait de vivre ou de mourir. Elles lui apprennent, par exemple, que l'individu de 30 ans a 920 raisons contre 80 de se flatter d'atteindre sans encombre sa trente et unième année. Par conséquent, s'il désire contracter une assurance en cas de décès de 10,000 francs il faudra lui demander 80 francs,—ou 80 centimes pour cent francs. Telle serait la "prime pure," le prix de revient du risque, celui par lequel l'assureur est mathématiquement couvert, sans gain ni perte....."»

LE CONTE DES ROIS MAGES

Les trois rois mages, Balthazar, Melchior et Gaspard, portant l'encens et la myrrhe, étaient partis à la recherche de l'enfant Jésus ; mais, comme ils ne connaissaient pas bien le chemin de Bethléem, ils s'étaient égarés en route et, après avoir traversé une forêt profonde, ils arrivèrent à la nuit tombante dans un village du pays de Langres. Ils étaient las, ils avaient les bras coupés à force de porter les vases contenant les parfums destinés au fils de Marie et, de plus, ils mouraient de faim et de soif. Ils frappèrent donc à la porte de la première maison du village, pour y demander l'hospitalité.

Cette maison, ou plutôt cette hutte, située presque à la lisière du bois, appartenait à un bûcheron nommé Denis Fleuriot, qui y vivait fort chichement avec sa femme et ses quatre marmots.

Elle était bâtie en torchis avec une toiture de terre et de mousse à travers laquelle l'eau filtrait les jours de grande pluie.

Les trois rois, vannés de fatigue, heurtèrent à la porte et, quand le bûcheron l'eut ouverte, prièrent qu'on voulût bien leur donner à souper et à coucher.

—Hélas ! braves gens, répondit Fleuriot, je n'ai qu'un lit pour moi et un grabat pour mes enfants et, quant à souper, nous ne pouvons vous offrir que des pommes de terre cuites à l'eau et du pain de seigle. Néanmoins, entrez, et, si vous n'êtes pas difficiles, on tâchera de vous arranger.

Ils entrèrent donc. On leur servit des pommes de terre qu'ils dévorèrent de grand

appétit, et le bûcheron et sa femme leur cédèrent leur lit, où ils dormirent à poings fermés, sauf Gaspard qui aimait ses aises et qui se trouvait fort à l'étroit entre le gros Balthazar et le géant Melchior.

Le lendemain matin, avant de se mettre en route, Balthazar qui était le plus généreux des trois, dit à Fleuriot :

— Je veux vous donner quelque chose pour vous remercier de votre hospitalité.

— Nous vous l'avons offerte de bon cœur, mais nous ne nous attendons à rien, braves gens ! répondit le bûcheron en tendant la main tout de même.

— Je n'ai pas d'argent, reprit Balthazar, mais je veux vous laisser un souvenir qui vaudra mieux.

Il fouilla dans sa poche et en tira une petite flûte d'Orient qu'il présenta à Fleuriot, et tandis que celui-ci, un peu déçu, faisait la grimace, il continua :

— Si vous formez un souhait en jouant un air sur cette flûte, il sera immédiatement exaucé. Prenez, n'en abusez pas, et ne refusez jamais l'aumône, ni l'hospitalité aux pauvres gens.

Quand les trois rois eurent disparu au tournant du chemin, Denis Fleuriot dit à sa femme, en soupesant dédaigneusement la petite flûte dans sa main :

— Ils auraient pu nous faire un cadeau moins bête que ce flageolet ; néanmoins je vais tout de même essayer de flûter, pour voir s'ils ne se sont pas moqués de nous.

Alors il s'écria :

— Je voudrais avoir pour notre déjeuner du pain blanc, un pâté de venaison et une bonne bouteille de vin !

Puis il joua sur la petite flûte un air du pays, et tout d'un coup à son grand ébahissement, il vit sur la table, couverte d'une fine nappe blanche, le pain, le vin et le pâté demandés.

Dès qu'il fut certain du pouvoir de sa flûte, il ne s'en tint pas là, comme bien vous pensez, et il demanda tout ce qui lui passa par la tête. Il flûtait du matin au soir. Il eut des habits neufs pour sa femme et ses enfants, de l'argent de poche, une table abondamment servie, et, comme il lui suffisait de souhaiter une chose pour l'avoir aussitôt, il devint en peu de temps un des richards du canton. Alors, à la place de sa hutte à demi effondrée, il fit construire un superbe château qu'il remplit de meubles précieux et de tapisseries, et le jour où la construction et l'ameublement furent achevés, il donna une grande

fête pour inaugurer sa nouvelle demeure.

Autour d'une table richement servie, étincelante d'argenterie et de lumière, il avait réuni tous les gros bonnets de l'endroit. Lui-même se tenait au haut bout avec sa femme parée comme une châsse, tandis que des musiciens, installés dans une galerie supérieure, régalaient les convives de leurs plus joyeux airs. Afin que le festin ne fut pas troublé, il avait ordonné à ses gens de ne laisser, sous aucun prétexte, les fâcheux et les mendiants entrer dans la cour, et même il avait préposé à la porte deux grands diables de valets armés de bâton, qui avaient pour consigne d'écarter tous les loqueteux et porteurs de besace des environs.

Aussi, sûrs de n'être point dérangés, les invités s'en donnaient à cœur-joie, jouant des mâchoires, humant le bon vin et s'ébrouillant à ventre déboutonné...

Or, ce soir-là, les trois rois mages, ayant déposé leurs présents au pied de l'enfant Jésus, revenaient de Bethléem. En traversant la forêt, ils reconnurent le village où ils avaient couché, virent le château tout illuminé, et Gaspard dit en goguenardant à Balthazar :

— Je serais curieux de savoir si notre homme n'a pas mésusé de ta petite flûte et si, depuis qu'il est riche, il a tenu sa promesse d'être doux envers le pauvre monde.

— Voyons, répondit laconiquement Balthazar.

Ils s'accourèrent en mendiants, changèrent leurs belles robes contre des haillons et se présentèrent à la porte du château en demandant l'hospitalité pour la nuit ; mais on les reçut fort mal, et comme ils insistaient, menant grand bruit, Fleuriot mit la tête à la fenêtre et, apercevant des mendiants, commanda qu'on lâchât les chiens à leurs trousses, de sorte qu'ils détalèrent au plus vite, non sans avoir les jambes fort endommagées.

— Je m'en étais douté ! maugréa le sceptique Gaspard, qui avait été mordre au mollet.

— C'est bon, répliqua le géant Melchior, il ne l'emportera pas au paradis !... Il saura ce que pèse la rancune des trois rois mages !...

Cependant les convives continuaient à banqueter joyeusement. On était arrivé au dessert, et Fleuriot, un couteau à la main, était en train de découper une colossale brioche, quand on entendit dans la cour les grelots d'une chaise de poste traînée par

quatre chevaux fringants, caparaçonnés d'or. Fleuriot mit de nouveau le nez à la fenêtre et voyant qu'il lui arrivait encore de nouveaux invités, ordonna qu'on les fit monter en toute hâte. Lui-même vint avec un firmbeau les recevoir à la porte de la salle. Alors on vit entrer les trois rois mages en pompeux appareil, couronne en tête, vêtus de pourpre et de pierreries. Fleuriot, qui avait reconnu ses anciens hôtes, fit bonne contenance et, avec force salutations, les pria de prendre place à table.

—Merci ! dit Balthazar sèchement, nous ne mangeons pas chez un homme qui reçoit si mal les pauvres gens.

—Je vous fais compliment de la façon dont vous tenez vos promesses ! cria Melchior de sa grosse voix.

—Ah ! tu lâches tes chiens sur les mendians ! ajoute Gaspard en se tâtant la jambe ; attends, je vais te jouer un air que tu ne connais pas encore !...

Et, tirant de sa poche une flûte pareille à celle qu'on avait donnée à Fleuriot, il la fit résonner terriblement. En un clin d'œil, la table, les convives, le château s'évanouirent, et le bûcheron se retrouva, seul et nu, sur la lisière du bois, devant sa hutte en ruines, avec sa femme et ses enfants en haillons.

—Heureusement, il me reste ma flûte ! songea-t-il.

Mais il eut beau fouiller ses poches percées ; le talisman avait disparu avec les trois rois mages.

Et c'est depuis ce temps qu'on a coutume, lorsqu'on coupe le gâteau des rois, de mettre soigneusement de côté la part des pauvres.

ANDRÉ THEURIET.

PENSÉES

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au bout, c'est de le passer.—(LA ROCHEFOUCAULT.)

Donnez votre volonté à Dieu, votre esprit à la science, votre cœur à vos parents, votre mémoire à vos bienfaiteurs, vos secrets à votre ami, votre tendresse à votre femme, votre miséricorde à vos ennemis.

Donnez votre santé aux malades, vos forces aux faibles, vos yeux à l'aveugle, votre bras à l'infirme, votre main à l'enfant, vos lèvres à celui qui ignore ou qui se trompe, et votre sang à la patrie.

..

Malheur à celui qui tourne en dérision la foi de ceux qui croient et prient ! car la prière et la foi ne trouveront point le chemin de son cœur.

..

Ce qui fait la dignité d'une nation, ce qu'il élève au-dessus des autres, ce sont les lumières et les vertus de ceux qui la gouvernent, le dévouement de ses citoyens, le courage de ceux qui la défendent, la sainteté de ses prêtres, l'humilité des grands, l'espérance et la résignation des petits, la modération des riches, la patience des pauvres, l'activité de ceux qui travaillent, la sobriété de ceux qui jouissent, l'amour de chacun pour tous et l'ordre dans la liberté par la loi.

..

Diminuez le nombre des pauvres et des ignorans, et vous diminuerez le nombre des crimes ; et la nation fleurira dans la justice, et elle s'éleva par la foi, la science, la religion et la charité.

CHARLES STE-FOI.

(Le Livre des Peuples et des Rois.)

L'Eventail

C'est moi qui sou mets le zéphyr
A mes battements gracieux ;
O femmes, tantôt je l'attire
Plus vif et plus frais sur vos yeux ;

Tantôt je le prends au passage
Et j'en fais le tendre captif
Qui vous caresse le visage,
D'un souffle lent, tiède et plaintif.

C'est moi qui porte à votre oreille,
Dans un frisson de vos cheveux,
Le soupir qui la rend vermeille,
Le soupir brûlant des aveux ;

C'est moi qui pour vous le provoque,
Et vous aide à dissimuler
Ou votre rire qui s'en moque,
Ou vos larmes qu'il fait couler.

SULLY-PRUDHOMME,
de l'Académie Française.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

 MONTRÉAL, JANVIER 1896

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élus de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'Ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et celle du mois courant. (Art. 196).

NOTES EDITORIALES

L'union fait la force !

Lorsqu'on veut sincèrement qu'une œuvre progresse, on s'unit de cœur et d'action pour la faire triompher.

Les membres qui travaillent avec dévouement ne critiquent pas généralement avec amertume les officiers qui font de leur mieux; cette gloire appartient le plus souvent à ceux qui ne se donnent même pas la peine d'assister aux assemblées et qui ne connaissent rien.

Les substituts du Président Général restent en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs par le Président Général.

Les nouveaux trésoriers et secrétaires-financiers devront produire et faire agréer leurs cautionnements avant d'entrer en fonction.

Les rapports d'élection qui nous parviennent de tous les cercles, nous autorisent à croire que l'année 1896 nous réserve une abondante moisson de succès.

Les nouveaux présidents feront sagement, en insérant un article dans leur programme à l'effet de provoquer l'étude des statuts dans les séances de leurs Cercles.

En vue de la prochaine convention du Conseil Général, les officiers et les membres et surtout les délégués, se doivent à eux-mêmes de discuter, en séance,—non sur la rue,—les questions d'intérêt général pour la société, questions qui pourraient faire l'objet des délibérations du Conseil Général.

Nous tenons à avertir les nouveaux et les anciens secrétaires-financiers que nous serons obligés, cette année, d'exiger avec plus de rigueur que par le passé la stricte observance de la règle des statuts qui leur prescrit de nous transmettre leurs rapports mensuels, accompagnés de la remise de fonds que ces rapports comportent, dans les huit premiers jours de chaque mois. Les affaires de la Société prennent de jour en jour une plus grande extension et les besoins d'une administration économique, d'accord avec les dispositions des statuts, nous font un devoir d'exiger la rigoureuse observation de la loi.

Succès toujours Grandissant !

Nous reproduisons avec plaisir la liste des cercles qui ont été les plus heureux dans leur travail de recrutement. Nous regrettons que l'espace à notre disposition ne nous permette pas de signaler les soixante-six cercles qui nous ont adressés des certificats d'examen médical dans le trimestre finissant le 1er janvier. Tous méritent des éloges. Nous tenons à citer les vingt-trois cercles ci-

après qui nous en ont envoyés chacun plus de cinq. On voudra bien observer que nous ne tenons pas compte dans ce tableau des membres fondateurs des nouveaux cercles. Les chiffres ci-dessous parlent assez éloquemment par eux-mêmes pour nous dispenser de faire aucun commentaire. Nous prions les cercles qui ont vaillamment fait leur devoir, d'agréer nos félicitations les plus cordiales et l'expression de nos plus vifs sentiments de gratitude.

NOMS DES CERCLES	Nombre de candidats examinés
Ste Geneviève.....	23
N.-D. de la Garde (Ile Perrot)...	23
Princeville ...	22
Jeanne d'Arc.....	18
Bourget.....	16
Laval.....	14
St Casimir.....	13
St Pierre.....	12
St Luc.....	11
Monte Bello.....	11
Argenteuil.....	10
Ville-Marie.....	10
Charlemagne.....	10
St Joseph.....	9
St André.....	8
Ste Elizabeth.....	8
Hochelaga.....	3
Jacques-Cartier.....	3
Maisonneuve.....	7
Ste Justine.....	6
St Médard.....	6
Plessisville.....	6
Sacré-Cœur.....	6

Maires, Echevins et Conseillers

Nous avons appris avec plaisir que les confrères dont les noms suivent, ont été élevés aux honneurs municipaux par la confiance de leurs concitoyens. L'Alliance Nationale—qui est étrangère aux divisions politiques parlementaires et municipales—est heureuse de leur présenter à tous ses félicitations les plus cordiales :

- M. J. E. Marcile, conseiller, Acton Vale.
- M. L. A. Jacques, échevin, cité de Montréal.
- M. T. J. Aquin, maire, et MM. Eug. Guay, G. Meloche, échevins, de la cité de St-Henri.
- MM. A. S. Delisle et J. L. Charbonneau, échevins de la cité de Ste-Cunégonde.
- M. Jos. Godin, maire, ville de St-Paul.
- M. Pierre Goulet, conseiller, Coteau Station.
- MM. C. Bezner et U. Brunet, conseillers, Ste-Anne de Bellevue.

A travers les Cercles

*CERCLE JOLIETTE.

“L'Etoile, de Joliette, après avoir donné le résul-

tat des élections des officiers de ce cercle, s'exprime ainsi :

“ Cette séance du cercle Joliette de l'Alliance Nationale, à laquelle assistaient un grand nombre de membres, a été très intéressante.

“ La cérémonie de l'installation des officiers s'est accomplie avec une solennité imposante. De fort jolis discours ont été prononcés par quelques uns des membres présents.

“ Le rapport annuel pour l'année 1895 a aussi à cette séance été soumis au cercle par le Sec.-Financier. Ce rapport fait l'éloge du cercle Joliette et montre jusqu'à quel point le zèle et l'intelligence de ces membres peuvent être pour une société le gage de son succès et de ses progrès. L'état soumis au cercle indique que plus de quatre-vingt piastres ont été payées aux membres à titre de bénéfices de la caisse des malades qui est encore riche malgré qu'elle soit jeune, de plus de deux cents piastres. Honneur donc au cercle Joliette de l'Alliance Nationale.”

CERCLE ST-PIERRE.

Les officiers et les membres de ce Cercle ont décidé de donner une grande séance dramatique et musicale le 12 février prochain, dans la salle Ste-Brigitte, au coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose. Cette séance est donnée sous le patronage du Président Général de la Société. L'organisation de cette soirée a été confiée à des membres compétants et d'un zèle éprouvé; aussi peut-on être assuré d'un succès complet. Du reste, le Cercle se doit à lui-même, comme Cercle *porte-drapeau*, — titre glorieux, — d'être là, comme ailleurs, au premier rang et de donner une séance *modèle*.

Les Membres des divers Cercles de la ville seront les bienvenus. Ils seront heureux de leur côté d'encourager les efforts de leurs distingués confrères.

ELECTIONS D'OFFICIERS

Nous donnons ci-dessous les rapports d'élections de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE ST JOSEPH, No 1.

Prés., J. B. A. Martin, (réélu); Vice-Prés., J. L. Crevier, (réélu); Sec.-Arch., O. Bourdon, (réélu); Sec.-Fin., C. Dallaire, (élu); Trés., F. Lemire, (réélu); Méd.-Exm., G. E. Larin, (réélu); Commissaire, Alex. Legault; Introdacteur, P. G. Lauzé.

CERCLE MONT-ROYAL, No 2.

Prés., A. Montbriand, (réélu); Vice-Prés., J. E. Grenier; Sec.-Arch., E. A. Grisé, (réélu); Sec.-Fin., S. Legault, (réélu); Trés., H. Fautoux, (réélu); Méd.-Exam., J. U. Lalonde, (réélu); Com-ord., F. Alarie; Introd., Jos. Montbriand.

Suggéré comme S. P. G. — H. Monette, present titulaire.

CERCLE DORVAL, No 4.

Prés., J. B. Lefebvre; Vice-Prés., A. Laframboise; Sec.-Arch., R. Décaray; Sec.-Fin., G. Décaray; Trés., A. St Onge; Méd., Exam., P. Valois; Com., G. Tardif; Int., J. Girard.

Suggéré comme S. P. G.—Benj. Lefebvre.

CERCLE VILLE-MARIE No 5.

Prés., Raoul Tourangeau, (réélu); Vice-Prés., E. Z.

Massicotte; Séc.-Arch., J. N. Marcil, (réélu); Séc.-Fin., Jos Sawyer; Trés., J. P. Beauvais; Méd.-Exam., S. J. Girard; Commissaire, A. Normandin; Introduceur, N. Désilets, James O'Donoghue et J. B. Harel, Auditeurs.

Suggéré comme S. P. G.—I^r X. Chadillon.

CERCLE ST PIERRE, No 8.

Prés., J. E. Clément; Vice-Prés., Ls. Giard; Méd.-Exam., A. F. Jeannotte, (réélu); Séc.-Arch., Th. Bé-nard; Séc.-Fin., I. A. Mignault; Trés., P. Lamontagne; Com.-Ord., Alex. Emond; Int. Jos Perrault; Auditeurs, H. A. Archaubault et J. N. Larivière.

Suggéré comme S. P. G.—G. Brouillette, présent titulaire.

Délégués, J. E. Clément, Ls. Giard, A. F. Jeannotte et G. Brouillette.

CERCLE ST CHARLES No 10.

Prés., Ov. Corbeille, (réélu); Vice-Prés., Louis Trudel, (élu); Séc.-Arch., Nap. Belisle, (réélu); Séc.-Fin., Chs Duquette, (élu); Méd.-Exam., F. X. Gagnier, (réélu); Trés., Pr Dubuc, (réélu); Commissaire, I. J. Sarault, (élu); Introduceur, Pierre Dansereau, (élu); Z. Pepin et Benj. Meloche, Auditeurs.

Suggéré comme S. P. G.—L. N. Delorme, M. D. Délégués, L'échevin J. A. Jacques et Z. Nadon.

CERCLE ST HENRI No 12.

Prés., W. Blanchard, (élu); Vice-Prés., J. A. Leblanc, (élu); Séc.-Arch., J. E. Perras, (réélu); Séc.-Fin., P. G. Poirier, (réélu); Méd.-Exam., J. O. A. Archambault, (réélu); Commissaire, Alf. Dumesnil; Introduceur, J. B. Brault, Auditeurs, H. Beaudoin et L. Lemieux.

Suggéré comme S. P. G.—H. Dorion. Election des délégués ajournée.

CERCLE ST MÉDARD, No 16.

Prés., Pierre Doucet, (réélu); Vice-Prés., T. Vernier; Séc.-Arch., Henry Smith, (réélu); Séc.-Fin., L. A. Damesnil, (réélu); Trés., J. E. Dumesnil, (réélu); Méd.-Examinateur, J. C. Prieur, (éélu); Comm.-Ord., Alb. Cholette; Introduceur, Glorifié Labrosse, Auditeurs, P. Doucet et Arth. Asselin.

Suggéré comme S. P. G.—Révd J. A. Lippé, présent titulaire.

CERCLE JOLIETTE No 17.

Prés., Pierre Chevalier; Vice-Prés., Ch. Leblanc; Séc.-Arch., J. P. L. Ducharme, (réélu); Séc.-Fin., J. A. Guibault, (réélu); Trés., L. N. Roy, (réélu); Méd.-Exam., J. C. Bernard, (réélu); Com.-Ord., Oct. Ferland; Int., N. A. Charbonneau.

Suggéré comme S. P. G.—A. Fontaine, présent titulaire.

Délégué, A. Charland.

CERCLE ST VALIER, No 20.

Prés., F. Blouin, sr; Vice-Prés., J. O. Vézina; Séc.-Arch., F. Blouin, jr, (réélu); Séc.-Fin., Alp. Pouliot, (réélu); Trés., A. Lessard; Méd.-Ex., J. A. Marcoux; Comm. C. V. Gagné; Int., A. Hudon dit Beauhieu.

Suggéré comme S. P. G.—H. Moisan.

CERCLE LAVAL, No 21.

Prés., Jean Patoine; Vice-Prés., H. J. Hébert; Séc.-Arch., Edg. Cloutier; Séc.-Fin., J. Cloutier, (réélu); Trés., Ed. Marcotte, (réélu); Méd.-Ex., J. Guérard; Comm., Arth. Marier; Int., E. J. Bernard.

Suggéré comme S. P. G.—E. Fournier.

CERCLE HOCHELAGA, No 29.

Prés. et Méd.-Ex., J. H. Garceau, M. D.; Vice-Prés., F. Lambert; Séc.-Arch., C. Dignard; Séc.-Fin., H. Desjardins; Trés., J. Patenaude; Com.-Ord., A. Chagnon; Introd., A. Chartrand; Auditeurs, P. Chabot et O. Gaudet.

Candidates suggérés comme S. G. P.—MM. M. Trotter, R. Dufresne et A. Richard.

Délégués, J. H. Garceau, M. D., et R. Dufresne.

CERCLE SALABERRY, No 34.

Prés., Z. Boyer; Vice-Prés., Aug. Lespérance; Séc.-Arch., M. Chatel, (réélu); Séc.-Fin., Henri Lefebvre, (réélu); Trés., L. J. H. Langevin, (réélu); Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier, (réélu); Comm.-ord., Alph. Legros; Int., Onésime Leduc; Auditeurs, D. A. Daigneault et G., H. Normandin.

Suggéré comme S. P. G.—J. B. R. Laplante, présent titulaire.

CERCLE ST EPHREM, Ne 47.

Prés., Ambroise Gauthier; Vice-Prés., Jos St Pierre; Séc.-Arch., P. Fafard; Séc.-Fin., D. Chicoine; Trés., L. J. Kérouck; Comm.-ord., Stan. Legault; Int., Gilb. Savoie; Auditeurs, F. Fafard et Eus. Baril.

Suggéré comme S. P. G.—D. Lemay, présent titulaire.

Délégué, D. Lemay.

CERCLE JACQUES-CARTIER, No 49.

Prés., R. Michaud; Vice-Prés., Ov. Legault, (réélu); Séc.-Arch., A. Paré; Séc.-Fin., J. F. Leclerc, (réélu); Trés., Jos Blanchard, (réélu); Méd.-Exam., J. B. Martin, (réélu); Auditeurs, Ed. Bolduc et G. Smith.

Suggéré comme S. P. G.—V. H. Dupont.

CERCLE MAISONNEUVE, No 61.

Prés., F. X. Roy; Vice-Prés., J. M. Lord; Séc.-Arch., L. P. Fortin, (réélu); Séc.-Fin., J. E. Delcourt; Trés., Ars. Laporte; Méd.-Exam., T. L. Sylvestre, (réélu); Comm.-ord., Art. Jetté; Int., Ed. Lachambre; Auditeurs, L. P. Fortin et Moïse Lord.

Suggéré comme S. P. G.—P. O. Lassalle, présent titulaire.

Délégué, P. O. Lasalle.

CERCLE ST PIE, No 68.

Prés. Arth. Desmarais, (réélu); Vice-Prés., P. Auclair, (réélu); Séc.-Arch., J. B. S. Bathalon, (réélu); Séc.-Fin., O. A. Jarry, (réélu); Trés., Louis Gauthier, (réélu); Comm.-ord., Jos Gendreau, (réélu); Int., Eus. Boulay, (réélu); Méd.-Exam., L. J. Tétreault, (réélu).

Suggéré comme S. P. G.—A. Gaudette, présent titulaire.

Délégué, A. Gaudette.

CERCLE ST GEORGES, No 69.

Prés., J. D. Martineau; Vice-Prés., H. Ouellet; Séc.-Arch., H. A. Gendron; Séc.-Fin., Rvd G. M. LePailleur, (réélu); Trés., J. O. Fafard; Comm.-ord., J. B. Chartrand; Int., Jos Quevillon.

Suggéré comme S. P. G.—Aug. Charest.

Délégué, Révd. G. M. LePailleur.

CERCLE BOURGET, No 79.

Prés., L. G. Lapointe, (réélu); Vice-Prés., A. Dalpé; Séc.-Arch., J. S. Tisdale; Séc.-Fin., P. Gauthier; Trés., A. Viger; (réélu); Méd.-Exam., C. A. Daigle, (réélu); Comm.-ord., O. Lanoix; Int., R. Ber-

thiaume; Auditeurs, T. Charpentier et V. Desaulniers.
Délégués. L. G. Lapointe et J. S. Teasdale.

CERCLE DE LANAUDIÈRE, No 81.

Prés., E. Loranger; Vice-Prés., Ls Charest; Sec-Arch., J. B. St Cyr; Sec-Fin., Art. Beaudry; Trés., J. J. Morency; Méd-Exam., F. A. Marcotte; Comm-ord., W. Pereaute; Int., J. E. Lanouette; Auditeurs, S. Vivier et Prosper Rancourt.

CERCLE ST CASIMIR, No 82.

Prés., F. X. Dalbec; Vice-Prés., M. H. Tessier; Sec-Arch., H. Grandbois; Trés., R. Massicotte; Méd-Exam., F. X. P. Dalbec; Sec-Fin., J. E. Guertin; Comm-ord., J. O. Paradis; Int., Alph. Arcand; Auditeurs, H. Kipeau et Ch. Trottier.

Suggéré comme S. P. G.—J. E. Trottier.

CERCLE ST JOACHIM, No 92.

Prés., J. E. Lesage, Vice-Prés., J. A. Fréchette; Sec-Arch., J. A. Leclerc; Sec-Financier, B. W. Piché; Trés., L. A. Vanasse; Méd-Exam., L. A. Plante; Comm-ord., H. Bédard; Int., T. Gélinas.

Visites Officielles

Les confrères dont les noms suivent nous ont fait l'honneur d'une visite depuis, pour affaires concernant leur cercle.

L. A. Lavallée, cercle St-Jacques.
J. A. Major, sec.-arch., Alb. Douth, sec.-fin., Nap. St-Amour, S. P. G. du cercle St-Ignace.

A. Doutre, président, And. Leduc, sec.-fin., Jos. Deslauriers, S. P. G. du cercle Beauharnois.

F. Prud'homme, trés., du cercle St-Louis.
Cél. Décoste, vice-prés., G. Desparois, Com., du cercle Ste-Justine.

Léop. Ethier, ex-sec.-arch., et Gilb. Lambert, jr. du cercle Ste-Julienne.

J. A. l'Écuyer, sec.-fin., et J. P. Meunier, trés., du cercle St-Jean.

A. E. Lecavalier, méd.-exam., et P. C. Descotes, sec.-fin., J. Brabant, sec.-arch. du cercle St-Martin.

J. E. Leclerc, sec.-fin., T. D. Gougeon, S. P. G. du cercle Jacques-Cartier.

L. P. Fortin, sec.-arch., P. O. Lasalle, S. P. G., J. E. Delcourt, sec.-fin. du cercle Maisonneuve.

Dr. Brien, méd.-exam. du cercle Sagaré.
H. Paquette, sec.-arch., A. Berthiaume, sec.-fin. du cercle St-Vincent.

L. G. Lapointe, prés., P. Gauthier, commissaire, B. Dufresne, sec.-fin., C. A. Daigle, méd.-exam., T. Trudeau, S. P. G., J. S. Teasdale, sec.-arch. du cercle Bourget.

O. Bourdon, sec.-arch., C. U. Ouellette, sec.-fin. du cercle St-Joseph.

H. St-Onge, sec.-fin. du cercle Notre-Dame.
Max. Leguerrier, sec.-arch. du cercle Ste-Thérèse.

J. E. Arpin, sec.-fin. du cercle Lanoraie.

F. Jeannotte, méd.-exam., H. A. Archambault, ex-sec.-fin., P. Lamontagne, trés., J. A. Mignault, sec.-fin., S. Larchevêque, ex-prés. du cercle St-Pierre.

Chs. Rho, trés. du cercle l'Assomption.
Pierre Doucet, prés. du cercle St-Médard.

Dr. D. Ladouceur, méd.-exam., J. B. Meloche, sec.-fin., et O. Guilbault, sec.-arch. du cercle Ste-Genève.

Rev. J. C. Daignault, membre détaché, de Ste-Julie de Verchères.

L. J. Kérouack, du cercle St-Ephrem.
M. C. Bezner, sec.-arch. du cercle Ste-Anne de Bellevue.

C. S. Tassé, N.P., prés., et H.E. Trudeau, S. P. G. du cercle St-Laurent.

J. L. A. Godbout, sec.-arch. du cercle Notre-Dame des Victoires.

L. J. Fauteux, prés., M. Charbonneau, sec.-fin. du cercle St-Benoit.

Alf. Demers, trés. du cercle St-Jean Chrysostôme.

Noé Gravel, S. P. G. du cercle St-Félix de Valois.
S. Legault, sec.-fin. du cercle Mont Royal.

Jos. Godin, prés., Marc Boyer, trés. du cercle St-Paul.

J. N. Duhamel, sec.-arch., A. Bergeron, sec.-fin. du cercle Jeanne d'Arc.

A. F. Grondin, sec.-fin. du cercle Laprairie.
F. Prudhomme, trés. et E. Dumont, sec.-arch. du cercle St-Louis.

L. Constant, prés. du cercle St-Michel.
Gervais Décaray, sec.-fin. du cercle Dorval.

Rev'd J. M. Duhamel, S. P. G., Notre-Dame de la Garde.

T. Bélanger, sec.-fin. du cercle Larocque.
R. Dufresne, prés., J. H. Garceau, méd.-exam., C. Dignard, sec.-arch. du cercle Hochelaga.

A. Vaillancourt, sec.-fin. du cercle Mascouche.
H. Chauvin, S. P. G. du cercle Monte Bello.

H. Roch, sec.-fin. du cercle St-Gabriel.

PARTIE OFFICIELLE

ÉTAT FINANCIER

Au 30 Novembre 1895

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 octobre 1895....	\$35,190.78
Produit des Contributions en novembre 1895.....	2,944.39
Intérêts	282.80

\$38,417.97

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaire de feu F. E. Jutras.....	\$ 500.00
Par bénéficiaire de feu Henri Hébert	1,000.00
Par Caisse Générale, 5 %.....	147.22
Balance au 30 novembre 1895..	36,770.75

\$38,417.97

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$36,770.75
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	850.04

\$37,620.79

PLACEMENTS DES FONDS.

La Fabrique de St-Michel de Vaudreuil	6,000.00
La Municipalité Scolaire de la Cité de Ste-Cunégonde	10,000.00
La Banque Jacques-Cartier	20,860.46
Chèques, mandats et espèces en mains.....	775.37
	<hr/>
	37,635.83

Cercles.— Excédant des surplus effectués..... 15.04

37,620.79

En foi de quoi j'ai signé,
L. J. D. PAPINEAU,
Sec. Gén.

Montréal, 1er Décembre 1895.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substitués les confères dont les noms suivent :
MM. Benj. Lefebvre, auprès du Cercle Dorval No 4 ; F.-X. Chadillon, auprès du Cercle Ville-Marie No 5 ; L. N. Delorme, auprès du Cercle St-Charles No 10 ; H. Dorion, auprès du Cercle St-Henri No 12 ; H. Moisan, auprès du Cercle St-Valier No 20 ; D. E. Fournier, auprès du Cercle Laval No 21 ; C. H. Langlois, auprès du Cercle Larocque No 25 ; A. Charrest, auprès du Cercle St-Georges, No 69 ; V. H. Dupont, auprès du Cercle Jacques-Cartier No 49 ; Jean Tremblay, auprès du Cercle Soulanges No 60 ; J. E. Trottier, auprès du Cercle St-Casimir No 82.

Cautionnements d'Officiers

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	Noté	Approuvé par Cercles.
C. Dallaire	Sec.-Fin.	St-Joseph	1 92	jan. 96
Ch. Duquette.....	Sec.-Fin.	St-Charles.....	10 22	" 96
H. Desjardins.....	Sec.-Fin.	Hochelaga.....	29 22	" 96
R. Massicotte....	Trésorier	St-Casimir.....	82 14	" 96
A. S. St-Onge....	Trésorier	Dorval.....	4 21	" 96

MORTALITÉ

No 16.—JOSEPH BRUNET, 34 ans, admis dans le cercle Mont-Royal No 2, le 12 juillet 1894, tué accidentellement, le 31 décembre 1895. Bénéficiaires : ses héritiers.

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal
Substitut du Prés.-Gén. J. P. Marion, N. P. 334 rue Richmond ; Prés. J. B. A. Martin, 331 Richmond ; Sec.-Arch. O. Bourdon, 201 Versailles ; Sec.-Fin. C. Dallaire, 218 Knov ; Méd.-Exm. G. E. Larin 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Monette, 127 Duvernay ; Prés., Alex. Monthiaud, 345 Delisle ; Sec.-Arch. E. A. Grisé, 198 Richelieu ; Sec.-Fin. S. Legault, 164 Quesnel ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., J. Deslauriers ; Prés., Alexis Dentre ; Sec.-Arch., Oscar Leduc ; Sec.-Fin., André Leduc, jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellice.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., Benj. Lefebvre ; Prés. J. B. Lefebvre ; Sec.-Arch. Rémi Décarv ; Sec.-Fin., Gervais Décarv ; Méd.-Exm. P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St-Henri ; Sec.-Arch. J. N. Mareil, 1149 St-Jacques ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 359 St-Antoine ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal
S. P. G., A. C. Dionne, 243 Lafontaine ; Prés., M. Perras, 499 Dorchester ; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 268 St-André ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
S. P. G., Am. Chareut ; prés., Is. Michaud ; sec.-arch., M. C. Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. F. Cyprihot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
S. P. G., G. Brouillette, 166a Visitation ; prés., J. E. Clément, 363 Berri ; Sec.-Arch., T. Hénaud, 1062 St-André ; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 243 Dorchester ; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette ; prés., A. Guilbault ; sec.-arch., O. Guilbault ; sec.-fin., J. B. Meloche ; méd.-exam., D. Ladoceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., L. N. Delorme, M. D. 347 Centre ; Prés., Ov. Corbeil, 191 Centre ; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateauguay ; Sec.-Fin., Chs Duquette, 210 Centre ; Méd.-Exm., F. X. Gagnier, 308 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier ; Prés., W. Blanchard, 136 Ste-Emélie ; Sec.-Arch., J. E. Perras, 48 Agnès ; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand ; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 397 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot
S. P. G., J. E. Marcell ; Prés., Milton MacDonald, M. P. P. ; Sec.-Arch., J. M. Bordua ; Sec.-Fin., W. H. Campbell ; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co. Soulanges
Rvd. J. A. Lippé, S. P. G. ; Prés., Pierre Doucet ; Sec.-Arch., H. R. Smith ; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil ; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 2e et 4e vendredis chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine ; Prés., P. Chevalier ; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme ; Sec.-Fin., J. A. Guilbault ; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., R. H. Beaulieu ; prés., J. A. M. Gadoiry ; sec.-arch., R. H. Beaulieu ; sec.-fin., J. N. E. Gélinas ; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. J. D. Beaudoin, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier ; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier ; Sec.-arch., F. Blouin, jr, 563 St-Valier ; Sec.-Fin., Alph. Pouliot, 285 St-Joseph ; Méd.-Exm., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
S. P. G., D. E. Fournier, 253 St-Joseph ; prés., Jean Patoiné, 250 St-Joseph ; Sec.-arch., E. Cloutier, 305 St-Jean ; Sec.-Fin.,

J. Cloutier, 385 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard; Réunions, 1er et 3e jeudis à 8 heures p. m., Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. F., J. P. Mollere; prés., F. Cardinal; sec. arch., Geo. Bériault; méd.-exam., J. B. Jasmin. Assemblées, dernier vendredi.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, curé; Prés., Av. Daoust; Sec.-Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e jeudi du mois, salle Municipale.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., H. Fortier; prés. Revd. J. A. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., H. H. Langlois; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 27—CERCLE STE-TERESSE, Co Terrebonne

S. P. G., Jean Roux; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., M. Lequerrier; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, 1er et 2e dimanches, salle L. Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., C. A. Descary, Bord à Plouffe; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., C. Desroses; méd.-exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 hrs s. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., Marc Trottier, 40 Rouville; prés., J. H. Garceau, 164 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 129 Désery; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Revd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., L. E. Lamarche. Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Wm. Lord; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., J. E. E. Marion, N. P.; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., F. E. Jutras; Prés., J. Baril; Sec.-arch., C. A. Gauvreau, N. P.; Sec.-Fin., J. Duchesnay; Méd.-Exm., Dr P. A. Brossard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulauges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., A. B. Dauth; Méd.-Exm., H. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., J. B. R. Laplante; Prés., Zép. Berger; Sec.-arch., M. Chatelet; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 4e vendredi, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE PLESSISVILLE, Somerset, Co Mégantic

S. P. G. et Méd.-Exm., J. Z. Triganne; Prés., J. A. Savoie; Sec.-arch., J. A. Rousseau; Sec.-Fin., A. S. Bertrand. Réunions, dernier lundi du mois, 8 hrs. p. m., salle Doucet.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Elz. Fortin; Prés., M. J. Godin; Sec.-Arch., A. Demers; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réunions, 2e et 4e mardis, sous-sol de l'Église.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

S. P. G. et Méd.-Exm., J. A. Trempe; Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. E. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm

S. P. G., Rév. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé

S. P. G. et Méd.-Exm., La Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., F. Gonneville; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., Henri Lozassa; Prés., H. A. Belisle; Sec.-Arch., A. S. Lauzon; Sec.-Fin., L. de G. Baby; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Noé Gravel; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., Jos. Beauvois. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., J. Lespérance, 280 Fullum; prés., J. R. Maillet, 22A

Fullum; sec. arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. A. Berthiaume, 88 Dufresne; méd.-exam., F. Leflis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

S. P. G., Jos. Contant, 1475 Notre-Dame; prés., L. A. Gariépy 91 Cherpier; sec. arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., A. R. Archambault, 500 Cadieux; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exm., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G., J. H. Bastien; prés., Revd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-arch., A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois, au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., David Lemay; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., Henri Pilon; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, 1er et 3e mercredis, le soir.

No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., R. Sénécal; sec.-fin., J. E. Janelle; méd.-exam., W. Alexandre. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

S. P. G., L. A. Plante; prés., Ev. Roberge; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., La Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

S. P. G., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; prés., W. LaJeunesse, 344 Lagacette; sec.-arch., J. N. Duhamel, 53 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 98 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, 178A Montcalm.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., T. Hébert; Sec.-arch., A. N. Beaudin; Sec.-Fin., A. T. Lefebvre; Méd.-Exm., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Consl.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Prés.-Hon. Revd. A. Brien, ptre, curé; S. P. G., J. Grégoire. Prés., U. Courchesne; Sec.-arch., P. Rondeau, N. P.; Sec.-Fin., L. P. A. Roberge; Méd.-Exm., Chs. Desrocy. Réunions, 1er et 4e mercredis, bureau de M. P. Rondeau, N. P.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

S. P. G., P. O. Lasalle, 201a Montcalm; Prés., F. X. Roy, 97 St-Jacques; Sec.-arch., L. P. Fortin, 2072 Ste-Catherine; Sec.-Fin., J. E. Delcourt, 97 St-Jacques; Méd.-Exm., F. L. Sylvestre, 1119 Ontario. Réunions, les 2e et 4e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

S. P. G., D. Simon; prés., P. Th. Desjardins; Sec.-arch., Hor. Pitre; Sec.-Fin., T. P. Sabourin; Méd.-Exm., Jos. Beaudin. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Charron, encougnure rues Pont et Charles.

No 65—ST-FRS-XAVIER, L'Épiphanie, Co l'Assomption

S. P. G. et sec.-fin., Téléphore Mercier; prés., Jos. Lamarche; sec.-arch., Geo. Pelletier; méd.-exm., I. Ethier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. Riopel, trésorier.

No 66—LAPRAIRIE, Co Laprairie

S. P. G., Rvd J. A. Larose; prés., J. B. J. Brassard, M. D.; sec.-arch., J. Bte Hébert; s.-c.-fin., A. F. Groudin; méd.-exam., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

S. P. G., L. A. Letellier; prés., Eug. Ostigny, M. D.; Sec.-arch., P. H. Sauvé; Sec.-Fin., L. A. Breton; Méd.-Exm., J. L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

S. P. G., M. Aug. Charest; prés., J. D. Martineau; sec.-arch., H. A. Gendron; sec.-fin., Revd G. M. LePailleur; méd.-exam., P. Lussier.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

S. P. G., Ch. Beaubien, Outremont; prés., R. Anzias Turenne, "Fleur de Lys", Outremont; sec.-arch., Bte G. des Etangs, 250 St-Laurent, Montréal; sec.-fin., J. B. Fyfe, 9 St-Louis, Mile-End; méd.-exam., A. Dagenais, 1410 St-Denis, Montréal. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

S. P. G., T. Trudeau, 73 Visitation; prés., L. G. Lopoite, 47 Craig; sec.-arch., J. A. Fudale, 126 Visitation; sec.-fin., P. Gauthier, 71 Champlain; méd.-exam., C. A. Daigle, 98 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, rue Maisonneuve, à 8 h. p. m.